



Commune municipale de Cormoret
Vieille-Route 1 – 2612 Cormoret

032/944.15.13 – contact@cormoret.ch

INFORMATIONS COMMUNALES

ET INVITATION A

L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

DU 15 JUIN 2026

A 20H00 A LA SALLE POLYVALENTE



Introduction

Avant la séance du Législatif, par ce cahier d'information, le Conseil municipal souhaite apporter à l'ensemble de la population des renseignements généraux sur l'activité communale.

Pour l'Assemblée municipale du 15 juin 2026, la publication légale a paru dans le numéro 19 du 15 mai 2026 de la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Selon l'art. 45 du règlement communal, l'Assemblée municipale est certes publique mais ne pourront, bien entendu, prendre part au vote que les personnes suisses âgées de 18 ans révolus et domiciliées dans la commune depuis trois mois au moins (art. 9).

L'Exécutif municipal vous souhaite une bonne lecture et vous adresse ses salutations les meilleures.

Mai 2026

Le Conseil municipal

Administration communale de Cormoret

Site Internet : www.cormoret.ch

Heures d'ouverture :

Lundi de 15h00 à 18h00

Mercredi de 14h30 à 16h30

Jeudi de 9h30 à 12h00

ou sur rendez-vous



Le mot du Maire :

Chers et Chères concitoyens,

Malgré l'ordre du jour quelque peu léger de cette assemblée, je serais très honoré de vous retrouver à cette occasion pour échanger et discuter de vos préoccupations et bonnes idées.

Comme vous le verrez et comme annoncé dans la feuille d'avis nous avons eu la bonne « surprise » du résultat des comptes 2025. Nous avons reporté certains investissements qui seront effectués dès cette année 2026. Bref, cette situation n'est pas durable et nous devons continuer à nous serrer (un peu) la ceinture, non sans réaliser l'entretien de nos nécessaires infrastructures.

Comme déjà évoqué, la numérisation des collectivités publiques exigée par la loi cantonale sur la numérisation (LAN) devra se faire dans ces prochaines années, cela impliquera aussi des coûts. Cela permettra je l'espère de simplifier les tâches de notre administration. L'association des communes Jura bernois. Bienne nous informe et nous accompagne dans ces démarches pour mutualiser les outils qui nous seront utiles et nécessaires.

Les questions d'optimisations énergétiques m'occupent toujours pour trouver les solutions durables pour les bâtiments communaux. Une RCP et une RCPv (communautés de consommation) seront très certainement mis en œuvre pour mutualiser la consommation dès la pose des panneaux solaires sur la halle polyvalente qui ne devrait plus tarder.

Les travaux de réfection de la Vieille-Route ont débuté pour mettre nos réseaux et ceux de nos partenaires à jour. Je remercie les riverains pour leur collaboration pour permettre l'exécution de ce chantier dans les meilleures conditions possibles.

Je veux ici encore vivement remercier nos deux conseillers municipaux qui ont quitté le ménage communal, Luc Ummel et Chrystel Herren pour cause de déménagement. Leur engagement pour le bien de notre communauté a été exemplaire, bon vent à eux pour la suite.

Nous avons eu dès lors la chance et le privilège d'accueillir deux nouvelles personnes dans notre hémicycle. Bienvenue tout d'abord à l' élu Pierre Geiser qui a repris le dicastère de l'action sociale, de l'économie, du tourisme et de la mobilité au 1^{er} avril. Manu Quiroga a lui été élu tacitement le 8 mai dernier. Il reprendra dès le 1^{er} juin le dicastère de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la culture. Bienvenue à eux et merci pour leur engagement au bénéfice de notre communauté.

Pour terminer, et si vous ne l'avez pas encore entendu, je compte terminer mon mandat à la mairie au plus tard à la fin de la législature à fin 2027. La course à l'investiture est donc lancée, avis aux amateurs ou aux amatrices. Je me tiens volontiers à disposition pour toutes questions à ce sujet.

Je remercie mes collègues du conseil communal ainsi que tout le personnel communal et de nos syndicats intercommunaux pour leur engagement au service de notre commune.

Je suis encore à votre disposition sur rendez-vous par email à mairie@cormoret.ch ou par téléphone au 032 / 944 20 71 pour discuter des affaires communales.

Gérard Py, maire

ASSEMBLEE MUNICIPALE

le lundi 15 juin 2026

À 20h00 à la salle polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Discuter et approuver les comptes communaux 2025
- 2) Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux de l'Envers de la Gare
- 3) Divers et imprévus

Conseil municipal



1 Comptes annuels 2025

1 Généralités:

Les comptes annuels 2025 ont été établis selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (Lco ; RSB 170.11) du canton de Berne, au moyen du logiciel communal ProConcept ERP.

La responsable de l'administration des finances, Mme Sandrine Sylvant, en fonction depuis le 1^{er} novembre 2018 a procédé au bouclage des comptes.

Le budget 2025 a été adopté par l'Assemblée municipale le 9 décembre 2024 avec la quotité, taxes et montants mentionnés ci-après :

Quotité d'impôt	2.04	
Taxe immobilière	1.3‰ de la valeur officielle	
Taxes sur l'eau potable	par m3 d'eau potable	CHF 2.20
	par unité locative	CHF 29.00
	par m2 (base et extinction)	CHF 1.20
Taxes d'épuration	par m3 d'eau potable, TVA non comprise	CHF 1.85
	Par unité locative, TVA non comprise	CHF 32.00
Taxes des ordures	taxe de base par : personne majeure	CHF 125.00
	Personne morale et	
	entreprise	CHF 50.00 à CHF
	100.00	
	Industrie	CHF 350.00
	Taxe par sac 35 l	CHF 2.00
Taxes des chiens	Montagne et fermes isolées, 1 ^{er} chien	CHF 0.00
	Dès le 2 ^{ème} chien	CHF 75.00
	Village, dès le 1 ^{er} chien	CHF 75.00

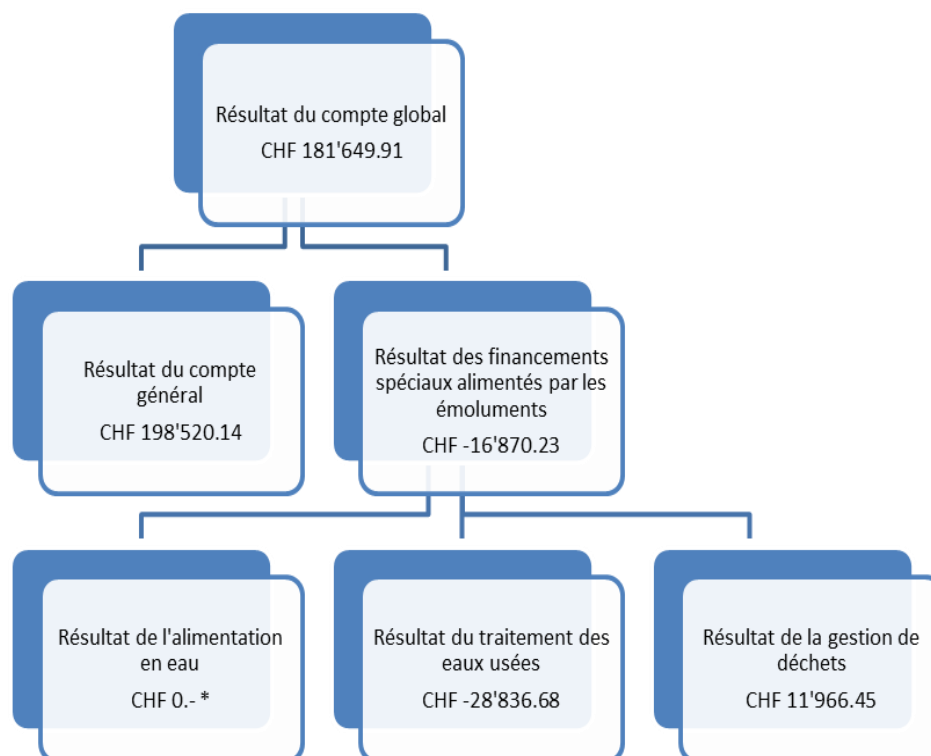


1.1 Les événements marquants :

- L'impôt sur les gains immobiliers et les taxations spéciales s'élèvent CHF 157'193.10 alors que le budget prévoyait CHF 34'050.- ceci représente une amélioration de CHF 123'143.10.
- Depuis 2024 nous avons pu bénéficier d'une contribution supplémentaire liée aux traitements des enseignants. Lors de l'élaboration du budget 2025, nous ne savions pas encore si nous y aurions droit ou non et rien n'a été inscrit dans le budget. Nous avons appris en janvier 2026 qu'un montant de CHF 95'298.55 nous était octroyé pour 2025.
- Au niveau des biens, services et marchandises (31) Il a été dépensé CHF 84'710.44 de moins que prévu au budget. Cela provient principalement des prestations de services et honoraires qui sont moins élevés que prévu.
- La péréquation financière nous a versé CHF 22'866.- de plus qu'en 2024.
- Au niveau des investissements, l'assainissement de l'éclairage public de CHF 40'000.- ainsi que CHF 32'224.05 pour le réseau des conduites des fontaines ont été reportés en 2026.

1.2 Résultats

Le MCH2 exige que le résultat du **compte global** soit approuvé par l'Assemblée municipale :



1.2.1 Compte de résultats

Résultats du compte global

Le compte global se solde par un excédent de revenus de CHF 181'649.91. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 202'472.10. Cela représente une amélioration de CHF 384'122.01 par rapport au budget.

La fonction traitement des eaux usées présente un déficit de CHF 28'836.68. La gestion des déchets laisse apparaître un bénéfice de CHF 11'966.45.

Résultat du compte général

Le compte général se solde par un excédent de revenus de CHF 198'520.14 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 197'233.05 soit une amélioration de CHF 395'753.19 par rapport au budget.

Certains investissements prévus en 2025 ont été reportés en 2026 ce qui diminue la charge des amortissements d'environ CHF 16'000.-. L'impôt sur les gains immobiliers et les taxations spéciales s'élèvent CHF 157'193.10 alors que le budget prévoyait CHF 34'050.- ceci représente une amélioration de CHF 123'143.10.

Crédits supplémentaires

Total: CHF 82'922.23 selon tableau annexé 11.8.2
dont:

dépenses liées: CHF 29'790.73
dépenses de la compétence du CC: CHF 53'131.50
dépenses à arrêter: CHF 0.00

L'assemblée ne doit donc pas se prononcer sur des crédits additionnels car ils sont de la compétence du Conseil.

Financements spéciaux (domaines financés par des émoluments) (Art. 30, lit. b ODGFCo)

FS Traitement eaux usées	Exercice 2025	Budget 2025
Résultat	-28'836.68	-21'377.00
Patrimoine administratif	377'871.19	
Montant du maintien de la valeur	412'163.56	
Etat du FS	342'376.54	

FS Gestion des déchets	Exercice 2025	Budget 2025
Résultat	11'966.45	16'137.95
Patrimoine administratif	91'584.85	
Etat du Fs	122'824.45	

BILAN

		Exercice 2025	Exercice 2024
ACTIF			
PATRIMOINE FINANCIER			
100	Disponibilités et placements à court terme	1'227'269.70	819'679.44
101	Créances	1'036'108.61	939'909.61
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	4'744.90	43'882.08
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	20'731.25	14'983.40
107	Placements financiers	4'110.00	4'110.00
108	Immobilisations corporelles PF	1'153'290.60	1'153'290.60
109	Créances envers les FS et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
	TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	3'446'255.06	2'975'855.13
PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
140	Immobilisations corporelles PA	2'423'104.92	2'553'957.48
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participations, capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
	TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'423'104.92	2'553'957.48
	ACTIF	5'869'359.98	5'529'812.61
PASSIF			
CAPITAUX DE TIERS			
Capitaux de tiers à court terme			
200	Engagements courants	474'604.34	397'405.53
201	Engagements financiers à court terme	0.00	1'101.42
204	Passifs de régularisation	69'331.23	53'790.10
205	Provisions à court terme	43'328.50	47'173.50
	Total des capitaux de tiers à court terme	587'264.07	499'470.55
Capitaux de tiers à long terme			
206	Engagements financiers à long terme	2'280'000.00	2'288'000.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
	Total des capitaux de tiers à long terme	2'280'000.00	2'288'000.00
	TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	2'867'264.07	2'787'470.55
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
	Total des capitaux de tiers à long terme	2'288'000.00	1'315'280.00
	TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	2'787'470.55	3'377'438.90
CAPITAUX PROPRES			
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	465'200.99	482'071.22
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293	Préfinancements	550'092.47	453'605.58
294	Réserves	486'369.96	486'369.96
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	0.00	18'382.95
298	Autres capitaux propres	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	1'500'432.49	1'301'912.35
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3'002'095.91	2'742'342.06
	PASSIF	5'869'359.98	5'529'812.61

Fonctions compte de résultats

		Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	266'353.82	27'180.47	319'700.00	20'420.00	267'969.22	18'850.00
	Charges / Revenus nets	-	239'173.35	-	299'280.00	-	249'119.22
1	Ordre et sécurité publics, défense	65'595.40	44'358.05	58'711.55	34'750.00	60'416.15	29'468.85
	Charges / Revenus nets	-	21'237.35	-	23'961.55	-	30'947.30
2	Formation	1'019'688.09	556'098.65	1'024'033.60	420'251.00	1'026'255.90	530'331.45
	Charges / Revenus nets	-	463'589.44	-	603'782.60	-	495'924.45
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	58'494.17	4'567.74	62'775.00	1'650.00	46'537.33	2'170.25
	Charges / Revenus nets	-	53'926.43	-	61'125.00	-	44'367.08
4	Santé	2'401.10	-	3'750.00	-	2'534.60	-
	Charges / Revenus nets	-	2'401.10	-	3'750.00	-	2'534.60
5	Sécurité sociale	494'849.50	55'897.60	525'550.00	57'500.00	476'794.41	46'660.29
	Charges / Revenus nets	-	438'951.90	-	468'050.00	-	430'134.12
6	Transports et télécommunications	273'002.83	44'177.85	308'654.75	54'200.00	277'754.13	50'303.35
	Charges / Revenus nets	-	228'824.98	-	254'454.75	-	227'450.78
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	400'497.59	368'542.34	426'569.61	386'843.46	374'893.03	361'085.63
	Charges / Revenus nets	-	31'955.25	-	39'726.15	-	13'807.40
8	Économie publique	26'422.40	33'775.76	28'200.00	33'200.00	27'568.40	34'956.22
	Charges / Revenus nets	7'353.36	-	5'000.00	-	7'387.82	-
9	Finances et impôts	524'201.56	1'996'908.00	359'605.00	2'108'735.05	498'109.45	1'985'006.58

Groupes de matières compte de résultats

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
CHARGES							
30	Charges de personnel	332'238.90	4'865.20	349'750.00		352'399.63	14'940.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	346'903.62	5'439.06	426'175.00		320'456.94	2'314.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	230'529.86		246'139.56		229'283.56	
34	Charges financières	42'992.86	3'023.45	54'300.00		55'803.81	19'062.10
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	38'975.00		38'975.00		38'975.00	
36	Charges de transfert	1'980'715.02	170'039.84	1'862'567.00		1'795'756.94	13'201.39
37	Subventions à redistribuer						
38	Charges extraordinaires	62'002.65		64'040.00		103'957.15	
39	Imputations internes	34'059.15		37'300.00		41'793.70	
3	TOTAL DES CHARGES	3'068'417.06	183'367.55	3'079'246.56		2'938'426.73	49'519.31
REVENUS							
40	Revenus fiscaux	22'547.10	1'481'894.65	22'165.00	1'420'078.00	28'760.80	1'491'337.45
41	Revenus régaliens et de concessions		19'375.90		20'000.00		19'476.80
42	Taxes	6'461.90	388'886.54		395'500.00	5'513.34	367'273.00
43	Revenus divers						
44	Revenus financiers	229.67	115'837.84		111'160.00	177.95	119'630.97
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		4'490.76		6'166.46		4'381.46
46	Revenus de transfert		1'033'010.30		889'835.00	0.01	955'469.35
47	Subventions à redistribuer						
48	Revenus extraordinaires		18'382.95		18'900.00		32'732.90
49	Imputations internes		34'059.15		37'300.00		41'793.70
4	TOTAL DES REVENUS	29'238.67	3'095'938.09	22'165.00	2'898'939.46	34'452.10	3'032'095.63
CLÔTURE							
90	Clôture du compte de résultats	210'486.59	28'836.68	16'137.95	218'610.05	132'297.28	23'561.17
9	COMPTES DE CLÔTURE	210'486.59	28'836.68	16'137.95	218'610.05	132'297.28	23'561.17
		3'308'142.32	3'308'142.32	3'117'549.51	3'117'549.51	3'105'176.11	3'105'176.11

Commentaires : (Les commentaires se réfèrent au compte global)

Charges de personnel (30)

Avec un total de CHF 327'373.70, elles sont inférieures de 6.4 % par rapport au budget. Comparées aux comptes 2024, nous constatons une diminution de CHF 10'085.08. La provision pour heures supplémentaires a pu être diminuée de CHF 3'845.-. Grâce à la subvention, pour âge défavorable, les cotisations LPP sont inférieures à celles budgétées. Le budget formation n'a pas été utilisé en 2025.

Biens, services et marchandises (31)

Le budget 2025 prévoyait un montant de CHF 426'175.- et les comptes présentent un résultat net de CHF 341'464.56 soit une diminution de CHF 84'710.44.

L'achat de matériel informatique s'élève à CHF 3'310.- alors que le budget prévoyait CHF 18'000.-. Les frais liés aux permis de construire sont plus élevés mais compensés par les émoluments. Les prestations de services et honoraires s'élèvent à CHF 119'771.09 alors que le budget prévoyait CHF 139'450.-. Le Conseil a décidé de remplacer la barrière située à la place de basket et de la rehausser pour des questions de sécurité. Ce montant de CHF 20'697.25 de la compétence du Conseil n'était pas prévu au budget. Le montant de la provision pour les impôts a pu être diminué de CHF 3'000.-.

Amortissements (33)

Le patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1, ch. 1 à 4 OCo) a été repris à sa valeur comptable au 1^{er} janvier 2016, au moment de l'introduction du MCH2, et se monte à CHF 1'197'425.00. Il doit être amorti dans un délai de 10 ans, à raison de CHF 119'742.50 par an. A fin 2025, il est totalement amorti, et cette charge ne sera plus présente dès 2026.

Les autres amortissements ordinaires, comptabilisés en fonction de la durée d'utilisation, se montent à CHF 110'787.16. Ce montant est inférieur au budget d'environ CHF 16'000.- car tous les investissements prévus n'ont pas été effectués.

Charges financières (34)

Les charges financières se montent à CHF 39'969.41 alors que le budget prévoyait CHF 54'300.-. Aucun gros entretien n'a dû être effectué à l'immeuble Vieille-Route 3 (PF).

Attributions aux fonds et financements spéciaux « FS » (35)

L'attribution au fonds spécial du maintien de la valeur (FSMV) pour l'assainissement des eaux usées est de CHF 38'975.-.

Charges de transfert (36)

Avec un montant de CHF 1'810'675.18, elles sont inférieures au budget 2025. La part communale à la compensation des charges de l'aide sociale a encore augmenté et s'élève à CHF 293'890.90, soit environ CHF 589.- par habitant. Par rapport au budget la part au syndicat COVICOU est inférieure de CHF 9'761.02. Les charges des mesures «MO » facturées par la commune de St-Imier sont une part importante des charges du syndicat.

Charges extraordinaires (38)

Une attribution au FS pour la promotion des énergies des installations communales a été effectuée selon notre règlement pour un montant de CHF 19'375.90 qui correspond au montant versé par la Goule selon la convention. Il a également été attribué un montant de CHF 42'626.75 au FS maintien de la valeur de l'immeuble Vieille-Route 3 du patrimoine financier (part 53%).

Revenus fiscaux (40)

Avec des recettes de CHF 1'459'347.55, les revenus fiscaux 2025 sont supérieurs de CHF 61'434.55 par rapport au budget 2025 et quasiment identiques aux comptes 2024. En détail :

Pour les personnes physiques (PP): (400)

Le budget prévoyait des recettes de CHF 1'179'178.- alors que les comptes représentent CHF 1'096'384.60 soit une diminution de 7.02 %. Comparé au compte 2024, nous notons une augmentation de CHF 47'909.10. La différence provient principalement des impôts sur le revenu des personnes physiques.

Pour les personnes morales (PM): (401)

Les recettes totales se montent CHF 89'888.40, initialement budgétées à CHF 65'285.-. En 2024, elles s'élevaient à CHF 82'616.20 la différence entre 2024 et 2025 est donc minime.

Autres impôts directs : (402)

Avec des recettes totales de CHF 267'192.05 nous constatons une amélioration de CHF 119'142.05 comparée au budget qui provient de l'impôt sur les gains immobiliers et les taxations spéciales.

Ces recettes représentent une diminution de CHF 58'957.90 par rapport aux comptes 2024.

Taxes (42)

Les taxes s'élèvent à CHF 382'424.64 alors que le budget prévoyait CHF 395'500.-. Les taxes encaissées sont stables par rapport à 2024 alors que les émoluments pour les permis de construire sont en augmentation.

Revenus financiers (44)

Avec un montant de CHF 115'608.17, ils sont supérieurs de CHF 4'448.17 au budget et inférieurs de CHF 3'844.85.- au compte précédent.

Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

Un prélèvement de CHF 4'490.76 a été effectué et il correspond au prélèvement sur le FSMV des eaux usées pour le montant de l'amortissement des eaux usées.

Revenus de transfert (46)

Le budget prévoyait un montant de CHF 889'835.- et le compte 2025 s'élève à CHF 1'033'010.30. Nous avons eu droit à une contribution supplémentaire du canton pour les traitements du personnel enseignant de CHF 95'298.55. Ce montant n'était pas prévu au budget car lors de son élaboration, nous ignorions si nous y aurions droit ou non. La 1^{ère} décision pour l'année 2024 est tombée en janvier 2025.

Péréquation financière : (462)

En 2025, la commune a touché un montant de CHF 413'165.- de la péréquation financière. L'indemnité pour les charges géo-topographiques s'est élevée à CHF 138'341.- et à CHF 92'357.- pour la dotation minimale. Le montant de la réduction des disparités s'élève à CHF 175'962.-. Au total c'est CHF 22'866.- de plus qu'en 2024.

Compte des investissements

	Exercice 2025		Budget 2025		Exercice 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	10'000.00	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	10'000.00	-	-
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
6 Transports et télécommunications	54'608.90	11'779.00	75'000.00	-	283'382.25	28'715.05
Dépenses/recettes nettes	-	42'829.90	-	75'000.00	-	254'667.20
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	56'847.40	-	37'500.00	-	106'591.65	8'525.75
Dépenses/recettes nettes	-	56'847.40	-	37'500.00	-	98'065.90
8 Économie publique	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	11'779.00	111'456.30	-	122'500.-	37'240.80	389'973.90
Dépenses/recettes nettes	99'677.30	-	122'500.-	-	352'733.10	-

Crédits supplémentaire

Crédits supplémentaires

Commune de CORMORET

Année 2025

Crédits budgétaires soumis à l'approbation du législatif

N° de compte	Désignation	en CHF			Date de l'arrêté	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement		
AUCUN						

Crédits budgétaires soumis à l'approbation de l'exécutif (uniquement les montants de + de CHF 3'000.- sont mentionnés)

N° de compte	Désignation	en CHF			Date de l'arrêté	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement		
0	Administration générale					
1	Ordre et sécurité publics, défense					
1400.3130.01	Frais de tiers pour permis de construire	12'172.15	7'000.00	5'172.15	14.04.2026	Montant totalement compensé par les émoluments encaissés.
2	Formation					
2110.3632.00	Participation SSCCV- école enfantine	73'285.70	60'000.00	13'285.70	14.04.2026	Selon comptes du syndicat
2120.3632.00	Participation SSCCV- école primaire			0.00		
2130.3632.00	Participation SSCCV- école secondaire	341'923.08	336'100.00	5'823.08	14.04.2026	Selon comptes du syndicat
2140.3635..00	Subvention à l'école de musique	28'509.80	23'000.00	5'509.80	14.04.2026	
2170.3010.02	Provision heures supplémentaires	4'600.00	0.00	4'600.00	14.04.2026	Intégration des heures supplémentaires de l'aide-concierge
2170.3140.00	Entretien installations alentours	26'318.80	5'000.00	21'318.80	14.04.2026	Installation d'une barrière plus haute autour de la place de basket, pas prévue au budget
2170.3144.00	Entr. VR3 PA	4'163.45	1'000.00	3'163.45	14.04.2026	Remplacement vanne chauffage, remplissage extincteurs
5	Sécurité sociale					
				0.00		
6	Transport et télécommunications					
6150.3141.01	Entretien éclairage public	7'390.05	2'000.00	5'390.05	14.04.2026	Deux nouveaux candélabres Ch. de la Peluse
7	Protection de l'environnement et amé, territ.					
7201.3143.00	Entretien réseau assainissement	9'095.90	3'000.00	6'095.90	14.04.2026	Remplacement d'une grille et réfection chambre Petit-Bâle, vidange dépotoirs
7201.3158.00	Émoluments plans informatisés	4'031.00	500.00	3'531.00	14.04.2026	Mise à jour CAD Petit-Bâle
9	Finances et impôts					
9630.3431.00	Entretien courant, Biens-fonds PF (VR3, 53%)	14'032.30	5'000.00	9'032.30	14.04.2026	Remplacement d'un lave-vaisselle
Dépenses liées	29'790.73		Total	82'922.23		

PROPOSITION DE L'EXÉCUTIF

APPROBATION:

Le conseil communal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2025

COMPTE DE RÉSULTATS	Charges du compte global	2'850'990.36	CHF
	Revenus du compte global	3'032'640.27	CHF
	Excédent de charges / de revenus	181'649.91	CHF
dont	Charges du compte général	2'495'953.22	CHF
	Revenus du compte général	2'694'473.36	CHF
	Excédent de charges / de revenus	198'520.14	CHF
	Charges Traitement eaux usées	131'479.94	CHF
	Revenus Traitement eaux usées	102'643.26	CHF
	Excédent de charges / de revenus	-28'836.68	CHF
	Charges Gestion des déchets	69'552.30	CHF
	Revenus Gestion des déchets	81'518.75	CHF
	Excédent de charges / de revenus	11'966.45	CHF
COMPTE DES INVESTISSEMENTS	Dépenses	11'779.00	CHF
	Recettes	111'456.30	CHF
	Investissements nets	99'677.30	CHF

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES selon le tableau distinct
(compétence Conseil communal)

CHF 82'922.23

PROPOSITION:

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver les comptes de 2025. Les crédits supplémentaires mentionnés dans le tableau sont tous de la compétence du Conseil ou des dépenses liées, donc l'assemblée ne doit pas les approuver.

RAPPORT SUCCINCT

de l'organe de vérification des comptes
relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2025
établi à l'intention de l'assemblée communale de
de la commune municipale de Cormoret

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la commune municipale de Cormoret, comprenant le rapport, le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et de la commune, incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Le conseil communal est par ailleurs responsable du choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

Responsabilité de l'organe de vérification des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guides OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OCo ainsi que les conditions particulières énoncées à l'article 124 OCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de CHF 5'869'359.98 et un excédent de revenus du compte global de CHF 181'649.91.

Bienne, le 28 avril 2026



Fiduciaire Figema SA
T. Mahez
Réviseur responsable
Agent fiduciaire breveté
Expert-réviseur agréé

R A P P O R T

de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
relatif à l'exercice 2025

de la collectivité de droit communal :

Commune de Cormoret

En notre qualité d'autorité de surveillance en matière de protection des données au sens de l'article 33 de la loi sur la protection des données et en vertu des tâches qui nous incombent au sens de l'article 34, nous sommes en mesure d'attester, sur la base des vérifications effectuées par sondages durant la période sous revue, soit depuis notre dernier contrôle jusqu'à ce jour, l'observation des prescriptions légales en matière de protection des données.

Bienne, le 28 avril 2026



Fiduciaire Figema SA
T. Mathez
Réviseur responsable
Agent fiduciaire breveté
Expert-réviseur agréé

2 Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux de l'Envers de la Gare

	Route	Canalisations	Eclairage	Montant total
Crédit demandé le 04.12.2023	140'000.00	180'000.00	20'000.00	340'000.00
Coûts effectifs	197'534.05	108'126.15	18'470.25	324'130.45
Remboursement de tiers	3'715.05	8'525.75		12'240.80
Coûts nets à charge de la commune	193'819.00	99'600.40	18'470.25	311'889.65

Amélioration

28'110.35

Les travaux sont finis



3 Divers et imprévus





Message de l'Association AMACC juin 2026 :

Cette année encore, nous allons tout faire pour que notre village vibre sous les animations.

Le 4 avril, nous avons organisé notre traditionnelle course aux œufs. Celle-ci a attiré une trentaine de personnes pour le repas et 46 enfants sur 54 inscrits ont participé à la chasse aux œufs. Le tout sous un soleil radieux qui a réchauffé tous les cœurs.

Pour marquer dignement notre 10^{ème} édition, cette année, Madame Poule a rejoint Monsieur Lapin pour accompagner les enfants jusqu'au terrain.

Nous avons aussi organisé une course aux œufs dorés pour les accompagnants adultes.

Le 31 mai prochain, nous collaborerons à Cormo'Bouge en tenant la buvette où, diverses boissons et petite restauration vous seront proposées.

Nous nous réjouissons de vous y recevoir.

Cette année, en lieu et place de feu Cormo'Rock, nous allons lancer Cormo'Vintage.

Le 31 octobre en soirée, à la salle polyvalente aura lieu la nuit du clip, où vous pourrez venir visionner, vous déhancher et ou fredonner les tubes de 1980 à 2000.

Le lendemain, 1^{er} novembre, toujours à la salle polyvalente, se déroulera le 1^{er} marché du vinyl, du CD et de la K7.

Le tout sera agrémenté d'une buvette / bar et de petites restaurations.

Les 12 et 13 décembre prochains, nous organiserons notre traditionnel 12^{ème} Marché de Noël.

Vous trouverez le programme en temps voulu sur nos communications, mais l'inscription pour les places d'exposants, est déjà ouverte auprès de : presidence@amacc.ch

Afin que tout ceci puisse se dérouler sans trop de soucis, ainsi que pour les prochaines années, nous serions ravis d'accueillir des forces supplémentaires en notre sein.

Pour conclure, je tiens à remercier au nom de l'AMACC, la Municipalité de Cormoret, nos sponsors, partenaires, fournisseurs et bénévoles pour leurs soutiens.

Au nom du comité, je vous remercie vous toutes et vous tous qui venez assister et vous divertir lors de nos manifestations.

Grâce à vous, notre envie, notre plaisir et notre motivation sont intacts et sommes toujours ravis de vous y voir heureux !

Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments auprès de nous durant cette année 2026.

Alain Duport, Président amacc